



éduscol



Consultation nationale sur les programmes

Projet de programme de la classe de
première de la voie générale

Sciences économiques et sociales

série économique et sociale (ES)

L'organisation de la consultation des enseignants est confiée aux recteurs,
entre le jeudi 27 mai et le mercredi 16 juin 2010.

Parallèlement au dispositif mis en place dans les académies par les IA-IPR, les
contributions peuvent être envoyées depuis eduscol.education.fr/consultation

27 mai 2010

Sciences économiques et sociales

PROGRAMME DE LA CLASSE DE PREMIÈRE

PRÉAMBULE

Après une approche exploratoire en classe de seconde, l'enseignement des sciences économiques et sociales dans le cycle terminal se fixe trois objectifs essentiels :

- Permettre aux élèves de s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels de trois sciences sociales (la science économique, la sociologie et la science politique). Il s'agit donc ici de contribuer à la formation intellectuelle des élèves en développant l'apprentissage rigoureux de savoirs disciplinaires qui sont, pour l'essentiel, nouveaux pour eux.
- Préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur. Il existe en effet un vaste éventail de cursus dans lesquels la maîtrise de connaissances de base en sciences sociales constitue un indiscutable atout (classes préparatoires, formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de sociologie, de LEA, Instituts d'études politiques, Instituts universitaires de technologie, etc.)
- Contribuer à leur formation citoyenne grâce à la maîtrise de connaissances qui favorise la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement des SES doit être mis en relation avec les autres disciplines scolaires étudiées par les élèves, notamment les mathématiques, l'histoire-géographie et, en terminale, la philosophie et s'inscrire dans une dimension européenne.

1/ Une approche scientifique du monde social

Les sciences sociales, même si la question de leur spécificité par rapport aux sciences de la nature fait l'objet de débats, s'inscrivent indiscutablement dans une « visée scientifique ». Comme dans les autres sciences, il s'agit donc de rendre compte de façon rigoureuse de phénomènes soigneusement définis, de définir des indicateurs de mesure, de formuler des hypothèses et de les soumettre à l'épreuve de protocoles méthodologiques et de données empiriques. Les schèmes d'intelligibilité construits par les sciences sociales font ainsi l'objet d'un effort continu d'enrichissement au sein des communautés savantes. Ils conduisent, de ce fait même, à la production de connaissances au moins partiellement cumulatives. L'accent mis sur l'ambition scientifique des sciences sociales ne doit pas conduire cependant à un point de vue « scientiste ». L'activité scientifique ne consiste pas à construire un ensemble de dogmes ou de vérités définitives, mais à formuler des problèmes susceptibles d'être résolus par le recours au raisonnement théorique et à l'investigation empirique. Pour autant, la posture scientifique conduit à refuser le relativisme : tous les discours ne se valent pas et rien ne serait pire que de donner l'impression aux élèves que « les sciences sociales ne sont qu'une collection d'opinions contradictoires sur le monde, qui, au final, se valent toutes et donc ne permettent de fonder aucun savoir solide » (rapport de la commission présidée par Roger Guesnerie, Professeur au Collège de France).

La démarche scientifique conduit, dans de nombreux cas, à une rupture avec le sens commun, à une remise en cause des idées reçues. Même si certaines démarches (notamment en sociologie) accordent une place importante aux discours et à l'expérience des acteurs, il n'en demeure pas moins que le chercheur dispose d'un ensemble de savoirs théoriques et méthodologiques lui permettant une prise de recul par rapport à la connaissance ordinaire du monde social.

Les sciences sociales ont recours, dans des proportions et selon des modalités variables en fonction des disciplines, à deux grands types de démarche : le modèle et l'enquête. Comme le souligne le

rapport précité : « toute démarche relevant des sciences sociales s'appuie sur une modélisation ». Les modèles macroéconomiques, les modèles microéconomiques ou les types-idéaux, ne visent pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes et à accentuer unilatéralement certains aspects de la réalité afin de formuler des relations causales ou des interprétations heuristiques. L'enquête pour sa part repose sur la collecte de données (qualitatives ou quantitatives) à partir de la formulation d'une problématique et de l'identification d'un objet d'étude que l'on s'efforce de mieux comprendre et de mieux expliquer.

Les sciences sociales, comme toutes les autres disciplines scientifiques, articulent donc, selon des modalités variables, théorisation et investigations empiriques. Elles sont aussi caractérisées par une pluralité d'approches théoriques dont il faut montrer la logique interne, la fécondité et les limites mais qu'il faut éviter d'opposer de façon simpliste.

Au total, partant des acquis scientifiques des sciences sociales l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée vise à former les élèves à une posture intellectuelle, celle du rationalisme critique et de la vigilance épistémologique. Il s'agit pour eux d'apprendre à porter un regard savant sur le monde social et par là de former leur esprit à prendre du recul par rapport aux discours médiatiques et au sens commun.

Cette posture intellectuelle constitue la meilleure contribution possible des sciences sociales à la formation citoyenne des élèves : comprendre le monde social de façon rationnelle permet de participer au débat public de façon éclairée.

2/ Les disciplines et leur croisement

Si les sciences sociales ont en commun une ambition de connaissance scientifique du social et, dans une certaine mesure une histoire commune, elles se caractérisent aussi par une spécialisation disciplinaire. La science économique, la sociologie et la science politique ont des modes d'approches distincts du monde social : elles construisent leurs objets d'étude à partir de points de vue différents, elles privilégient des méthodologies distinctes, des concepts et des modes de raisonnement qui leur sont propres. Même si les découpages disciplinaires sont susceptibles d'évolution, même si, au plan de la recherche, les travaux interdisciplinaires se multiplient et se révèlent féconds, il n'en demeure pas moins que les savoirs sont organisés en champs disciplinaires. Les associations disciplinaires, les revues, les collections d'ouvrages, les colloques produisent et diffusent les connaissances selon cette logique disciplinaire. Il importe donc de permettre aux élèves de prendre connaissance de cette réalité sociale et de ce cadre épistémologique. L'approche disciplinaire a aussi le mérite de former les élèves à une posture parcimonieuse : il n'est pas possible d'embrasser d'emblée la réalité sociale dans sa totalité. On ne peut conduire des investigations scientifiques qu'en se limitant à un certain point de vue, en privilégiant une certaine méthodologie, en centrant son attention sur un objet circonscrit. Toute composante du monde social est susceptible d'être étudiée par diverses disciplines et, par exemple, l'entreprise étudiée par l'économiste n'est pas le même « objet » que l'entreprise du sociologue, du politiste, du psychologue social, etc. Les disciplines sont caractérisées par le point de vue qu'elles adoptent sur le monde, par les problématiques spécifiques qu'elles mobilisent, par les concepts et les méthodologies qu'elles mettent en œuvre, par les connaissances cumulatives qu'elles développent.

Il convient donc de permettre aux élèves de bien comprendre et de maîtriser « les outils conceptuels et analytiques propres à chaque discipline » avant de pouvoir croiser les regards sur un certain nombre d'objets d'étude communs et sans pour autant s'interdire de faire parfois référence à d'autres disciplines.

3/ Les apprentissages des élèves

L'approche scientifique, le primat accordé aux outils conceptuels et analytiques, permettent de circonscrire le programme et d'adopter une démarche de complexification progressive sur l'ensemble du cycle terminal. Ces objectifs d'apprentissages ambitieux ne peuvent être atteints que grâce à des

démarches pédagogiques et didactiques qui engagent les élèves dans une authentique activité intellectuelle. Il faut pour cela donner du sens aux apprentissages en montrant comment les concepts et les outils permettent d'interpréter des situations concrètes. Il semble donc souhaitable de procéder, pour chaque question traitée, en deux temps : un temps de sensibilisation permettant de susciter la curiosité des élèves, un temps d'analyse permettant de montrer comment la mobilisation de notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la discipline concernée permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés et d'apporter une réponse rigoureuse à la question.

On pourra ainsi, chaque fois que possible :

- partir d'énigmes, paradoxes, interrogations susceptibles de susciter la curiosité des élèves, en prenant appui, si nécessaire, sur des supports variés (jeux, comptes rendus d'enquêtes, documents iconographiques et audiovisuels, tableaux statistiques, graphiques, monographies, etc.) ;
- les amener à se poser des questions précises et à formuler, sur cette base, des hypothèses visant à résoudre le problème identifié ;
- leur proposer ensuite de mener des investigations (recherches documentaires, enquêtes, exercices, analyses de données statistiques, etc.) susceptibles de tester les hypothèses formulées ;
- enfin structurer les apprentissages réalisés afin de permettre aux élèves de se les approprier et de les mémoriser.

Cette démarche prendra en compte les représentations des élèves pour les enrichir et les dépasser ; c'est ainsi que les outils conceptuels, les théories et les méthodes propres à chaque discipline peuvent prendre davantage de sens pour les élèves.

Il s'agit, en diversifiant les dispositifs pédagogiques, d'articuler étroitement la présentation des problèmes, l'appréhension des enjeux, la compréhension des savoirs, la rigueur et la précision dans la mise en œuvre des démarches et dans l'appropriation des notions, outils, modes de raisonnement.

Pour ce faire, la formation méthodologique des élèves se révèle très importante : la collecte et le traitement de l'information, l'analyse de données diverses, la rédaction de synthèses, la formulation de problématiques, la construction d'argumentations rigoureuses, constituent autant de savoir-faire et capacités à acquérir et à mettre au service de la maîtrise des connaissances produites par les sciences sociales. Le recours aux techniques de l'information et de la communication se révèle, dans ce cadre, particulièrement précieux.

Le programme de sciences économiques et sociales a été conçu dans le cadre d'une perspective d'ensemble du cycle terminal et dans une logique d'approfondissement progressif de la première à la terminale : en première, l'étude des concepts, outils, démarches et méthodes de chaque discipline a été privilégiée ; les objets communs susceptibles de mobiliser les regards croisés, déjà présents en classe de première, prendront toute leur place en terminale.

Dans le cadre du programme, les professeurs exerceront leur liberté pédagogique, en particulier :

- pour organiser leur progression de cours sur l'ensemble de l'année scolaire ;
- pour articuler séances de cours et séances de travaux dirigés ;
- pour adapter leurs méthodes de travail à leurs élèves.

En incluant les heures consacrées aux devoirs et à leurs corrigés, et en tenant compte des apprentissages à caractère méthodologique, le programme de première est conçu pour être traité en 170 heures environ (cours et travaux dirigés). Les indications horaires sont là pour signaler que les

contenus sont nettement délimités et qu'il convient de respecter la répartition entre économie (90 heures), sociologie (45 heures), science politique (15 heures), regards croisés (20 heures). Les professeurs pourront choisir une répartition hebdomadaire entre les trois disciplines constitutives des sciences économiques et sociales, en consacrant par exemple 3 heures hebdomadaires à l'économie et 2 heures hebdomadaires à la sociologie puis à la science politique pendant 30 semaines et en étudiant ensuite les objets communs.

DÉMARCHES, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE GÉNÉRAUX

Les professeurs pourront, dans le cadre de leur liberté pédagogique, présenter la démarche, les modes de raisonnement et les principaux concepts de chacune des trois disciplines soit en ouverture de la partie correspondante du programme, soit à propos de l'un ou l'autre des thèmes étudiés.

La démarche de l'économiste. En prenant appui sur des exemples simples, on montrera que l'analyse économique n'est pas définie par un ensemble d'objets mais par le type de questions qu'elle soulève et la méthode qu'elle utilise pour y répondre, tant au niveau de l'acteur individuel (individu, entreprise) qu'au niveau de la société et des choix collectifs. On mettra l'accent sur le raisonnement coût-bénéfice qui est au cœur de l'analyse économique et sur la rareté des ressources, qui engendre la nécessité des choix, dans le présent et dans le temps, que l'on s'intéresse aux choix des acteurs individuels ou aux choix collectifs. On insistera aussi sur le caractère extensif de la notion de rationalité qui sous-tend le raisonnement économique, en évoquant la diversité des motivations et donc des satisfactions, ce qui interdit de juger, de l'extérieur, de la rationalité des actions observées.

Notions : Rareté, choix individuels et collectifs, incitations et contraintes, coût d'opportunité, modèle

La démarche du sociologue. On mettra en évidence les apports de la sociologie par rapport à la connaissance intuitive du monde social en confrontant, à partir de quelques exemples, les représentations véhiculées par le sens commun et les résultats établis par les enquêtes sociologiques. On montrera comment le regard sociologique – entre engagement et distanciation – permet d'objectiver les pratiques sociales et d'expliquer des phénomènes sociaux *a priori* énigmatiques ou paradoxaux. On distinguera soigneusement l'existence d'un problème social de la construction d'un problème sociologique. On initiera les élèves au raisonnement sociologique en montrant qu'il prend en compte à la fois le poids des déterminismes sociaux et le jeu des acteurs. On montrera comment l'agrégation des comportements individuels peut produire des effets non prévus et non voulus par les acteurs. On familiarisera les élèves avec différentes formes d'enquêtes sociologiques (observation ethnographique ou participante, entretiens, enquêtes par questionnaire) et on leur montrera l'intérêt de combiner méthodes quantitatives et méthodes qualitatives.

Notions : Opinion, prénotion, objectivation, fait social, action sociale, effet émergent.

La démarche du politiste. On initiera les élèves au mode de raisonnement de la science politique (rupture avec le sens commun, vigilance épistémologique, méthodologie quantitative et qualitative...). Une attention particulière sera accordée à la question du repérage, tant historique qu'institutionnel, du « politique ». On évitera de donner une définition arbitraire du mot « politique » pour tirer parti de l'élasticité sémantique du terme. Enfin, on présentera trois catégories fondamentales de l'analyse politique en insistant d'abord sur les spécificités de la relation de pouvoir politique (territorialisation, monopole de la violence, institutionnalisation bureaucratique) pour aborder ensuite la question de la domination et de sa légitimation. Un regard comparatif, dans le temps comme dans l'espace, permettra sans doute de rendre attractive cette présentation.

Notions : La/le politique (*Politics, Polity, Policy*), pouvoir, domination, légitimation

PROGRAMME

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
Introduction (Durée indicative : 5 heures)		En partant d'un exemple simple et précis (qui peut être emprunté à l'un des enseignements exploratoires en classe de seconde ou à l'actualité), on présentera une première approche des SES, en caractérisant les différentes disciplines de référence et en illustrant l'intérêt du croisement des approches. L'accent sera mis sur les démarches intellectuelles mises en œuvre (mode de raisonnement, exploitation de données statistiques).
Science économique (Durée indicative : 90 heures)		
1. Les choix individuels		
1.1 La consommation : Comment choisir entre les biens ?	Utilité, biens et nuisances, ressources, contrainte budgétaire, prix relatif, biens substituables et biens complémentaires, demande	A partir d'exemples simples (choix de forfaits téléphoniques, formule « à volonté » dans la restauration, utilité de l'eau dans divers environnements, etc.) on introduira les notions de rareté et d'utilité marginale. Il s'agit d'illustrer la démarche de l'économiste en présentant des situations où les individus sont confrontés à la nécessité de faire des choix de consommation. L'étude du choix entre deux biens permettra de faire comprendre les déterminants de l'arbitrage. Le recours à une « robinsonnade » pourra être envisagé pour introduire simplement et progressivement les notions et raisonnements.
1.2 La production : Comment et combien produire ?	Facteurs de production, technique de production, productivité, coûts, offre	L'analyse des choix du producteur, qu'il soit entrepreneur individuel ou dirigeant d'une grande entreprise, permettra d'introduire les notions clés de l'analyse de la production et de l'entreprise. Il s'agira de montrer que les choix du producteur portent, d'une part sur la technique de production et donc sur la combinaison des facteurs de production et, d'autre part, sur le volume de la production. On pourra illustrer ces choix en comparant diverses entreprises qui ont opté pour une production de masse ou pour un volume de production limité (production textile de luxe ou de masse, boulangerie industrielle ou artisanale,...). De même on pourra examiner le cas d'entreprises utilisant plus ou moins de travail ou de capital.
2. La coordination par le marché		
2.1 Pourquoi échanger ?	Échange marchand, avantage absolu et comparatif, spécialisation, gain à l'échange	On montrera que, fondé sur l'avantage absolu ou comparatif, l'échange permet de mettre à profit les différences entre individus et entre nations (modèle de Ricardo sur le drap et le vin, exemple de Samuelson sur l'avocate et son secrétaire). Il engendre des gains et permet la division du travail et la spécialisation. En s'interrogeant sur les raisons qui conduisent à acheter à l'étranger ce que l'on peut produire chez soi, on mettra en évidence les avantages du développement des échanges, notamment entre nations.

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
<p>2.2 Qu'est-ce qu'un marché ?</p>	<p>Institutions marchandes, droit de propriété, structures de marché</p>	<p>On présentera la diversité des marchés concrets (des biens, des services, des actifs, du travail...). On montrera que le fonctionnement des marchés nécessite des règles de droit, qui déterminent notamment qui possède quoi, et ce qui peut être ou non échangé. Il s'agira de faire comprendre que le marché suppose l'existence d'institutions, de conventions, etc. On expliquera notamment en quoi les droits de propriété (y compris les droits d'auteur, brevets, etc.) sont au fondement de l'échange. On évoquera l'existence de droits sociaux et humains et on s'interrogera sur les limites de l'échange marchand (existence de commerces illicites, brevetabilité du vivant, interdiction du commerce d'organes, etc.). On évoquera la diversité des formes et structures de marché (monopole, oligopole, cartels) en s'appuyant sur des exemples, historiques ou actuels.</p>
<p>2.3 Comment fonctionne un marché concurrentiel ?</p> <p>Le vendeur et l'offre de marché</p> <p>L'acheteur et la demande de marché</p>	<p>Preneur de prix</p> <p>Offre individuelle et de marché, prix de vente, recette totale, moyenne et marginale, coût moyen et marginal</p> <p>Demande individuelle et de marché.</p>	<p>On introduira le « modèle » du marché de concurrence parfaite, dont l'étude permettra de mettre en évidence les déterminants des comportements des agents, offreurs et demandeurs, tous confrontés à un prix qui s'impose à eux.</p> <p>On appliquera l'étude des choix du producteur (1.2), au cas du marché concurrentiel. Dans ces conditions les coûts déterminent la fonction d'offre. On montrera que l'agrégation des offres individuelles permet de construire l'offre de marché et on étudiera, à partir d'exemples, l'élasticité de l'offre par rapport au prix (élasticité à long terme et à court terme sur le marché pétrolier et sur le marché des céréales).</p> <p>A partir de divers exemples, on illustrera la portée empirique de la loi de la demande. On étudiera ainsi les réactions de l'acheteur aux changements des incitations (augmentation du prix du tabac, fiscalité sur les carburants, prime à la casse sur le marché de l'automobile, etc.). On montrera comment est construite la courbe de demande de marché. On étudiera l'élasticité prix et revenu de la demande.</p>

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
L'équilibre du marché concurrentiel	Surplus, rationnement, allocation des ressources	<p>La confrontation de l'offre et de la demande détermine le prix et la quantité échangée sur le marché. On montrera, à l'aide d'une représentation graphique simple, en quoi cette position peut être considérée comme un équilibre (ni pénurie, ni invendus), et comment cet équilibre détermine une certaine affectation des biens ou des ressources, correspondant à un partage du surplus et des gains de l'échange. L'objectif est de permettre aux élèves de comprendre le rôle et la nature de la concurrence et les principales fonctions des marchés. L'analyse du caractère informatif des prix permettra de mettre en évidence le rôle que jouent les marchés dans l'allocation de ressources rares. A l'aide d'exemples simples, on fera apparaître l'existence de situations de rationnement lorsque le prix est fixé, quelle qu'en soit la raison, à un autre niveau que celui qui équilibre le marché, créant ainsi un équilibre avec rationnement (files d'attente, réglementation des loyers, pénuries de places pour des rencontres sportives ou les spectacles, etc.). On introduira aussi la distinction entre déplacement sur les courbes – d'offre ou de demande – et le déplacement d'une courbe, ce qui permet d'analyser les causes des variations de prix : la représentation et l'analyse graphiques seront privilégiées.</p>
<p>2.4. Imperfections et défaillances de marché : Pourquoi les marchés n'atteignent-ils pas toujours un équilibre souhaitable ?</p> <p>Les asymétries d'information</p>	Coût de l'information, information publique et privée.	<p>On montrera que le modèle du marché parfaitement concurrentiel repose sur des hypothèses fortes concernant l'information sur les biens ou les actifs échangés et qu'en situation d'information coûteuse et asymétrique, on constate l'existence d'équilibres avec rationnement voire l'absence de marché (marché des voitures d'occasion, marchés des professionnels de santé et des avocats, marché de l'assurance, etc.). Les diverses manières de produire et de diffuser de l'information - labellisation, publicité, comparateurs de prix, magazines de consommateurs, etc. - pourront être évoquées, de même que la réglementation publique sur l'information. La notion de rente informationnelle pourra être introduite pour caractériser l'avantage dont bénéficie celui qui possède une information privée.</p>

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
Les externalités et les biens collectifs	Externalités positives et négatives, coût privé et social, gratuité, comportements opportunistes	En s'appuyant sur des exemples, on montrera que les marchés peuvent être défaillants dans le domaine de l'allocation des ressources en présence de biens collectifs ou d'externalités (pollution, éclairage public, pollinisation par les abeilles, etc.). On montrera que ces défaillances de marché engendrent des équilibres socialement sous-optimaux et donnent lieu à des problèmes d'action collective (passager clandestin). On pourra mettre en lien ces limites du marché avec les fondements de l'intervention des pouvoirs publics et évoquer la question des biens publics mondiaux.
3. La coordination par la coopération dans l'entreprise		
3.1 Qu'est-ce qu'une entreprise ?	Production marchande et non marchande, coût de transaction, externalisation et internalisation, gouvernance d'entreprise.	On montrera que l'organisation est un mode de coordination alternatif et complémentaire au marché (associations, administrations, entreprises) qui assure en son sein une coordination par la hiérarchie en vue de produire des biens et services marchands ou non marchands. L'entreprise se caractérise par la réalisation d'une production marchande et arbitre, en fonction des coûts de transaction, entre des stratégies d'internalisation ou d'externalisation (faire ou faire-faire). On présentera la diversité des entreprises dans l'économie.
3.2 Comment mesurer l'activité d'une entreprise ?	Chiffre d'affaires, valeur ajoutée, salaire, consommation intermédiaire, investissement, profit bilan, actif, dette	On présentera une structure simplifiée du compte d'exploitation et du bilan de l'entreprise pour préciser le sens des principales notions comptables. On montrera l'utilité pour l'entreprise d'une comptabilité patrimoniale telle que le bilan, dont on se contentera de présenter la structure générale. On distinguera consommations intermédiaires et investissement. A partir de la notion de valeur ajoutée on évoquera la notion de PIB et son mode de calcul. On montrera à cette occasion que les activités économiques de l'entreprise engendrent des revenus qui sont ensuite répartis entre divers agents économiques (partage salaires/profits).
4. La monnaie et le financement		
4.1 A quoi sert la monnaie ?	Troc, fonctions de la monnaie, formes de la monnaie, système de paiement	En contrastant avec des situations d'échange non monétisé, on montrera les avantages de la monnaie et les fonctions qu'elle remplit. On évoquera, à l'aide d'exemples (monnaies métalliques, billets, etc.) les formes qu'elle revêt et on expliquera, par exemple à propos du paiement par carte bancaire, comment fonctionnent les systèmes de paiements dématérialisés dans les économies contemporaines.

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
4.2. Crédit et financement des activités	Taux d'intérêt, risque de crédit, intermédiation financière, marché financier	La notion de crédit sera illustrée par une présentation sommaire de différentes formes de prêt : prêts à taux fixe, prêts à taux variable, maturité des prêts. On montrera que le taux d'intérêt est à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur. Pour illustrer les différences de taux d'intérêt, on introduira notamment la prime de risque (spread de crédit) que l'on pourra illustrer par l'exemple des crises de dette souveraine. On distinguera le financement intermédié et le financement direct. Dans la procédure de financement par appel au marché, on présentera les grandes catégories de titres émis et échangés : actions, obligations. Des éléments rapides sur leur rémunération, dividende et coupon, seront donnés.
4.3. La création monétaire	Masse monétaire, banque commerciale, monétisation des créances	On présentera le processus de création monétaire par les banques (« les crédits font les dépôts »). On montrera le rôle central du marché monétaire, sur lequel s'ajustent quotidiennement les excédents et déficits de trésorerie attachés à l'activité de crédit des banques commerciales. On citera les autres sources de la création monétaire (créances sur le Trésor et devises).
4.4 Pourquoi une banque centrale ?	Refinancement, liquidité, pouvoir d'achat de la monnaie, taux directeur, prêteur en dernier ressort	En s'appuyant sur l'exemple du Système Européen de Banques Centrales, on définira la banque centrale comme la « banque des banques » et on montrera en quoi son rôle importe, pour assurer la liquidité, notamment lors des crises de confiance, et préserver le pouvoir d'achat de la monnaie. On analysera, de manière simplifiée, les moyens dont dispose la banque centrale pour influencer sur la création monétaire des banques, notamment son action sur la liquidité bancaire par la fixation du taux d'intérêt à court terme (taux directeur), en insistant sur le caractère indirect de ces moyens. On définira aussi la valeur externe de la monnaie (taux de change), en indiquant son importance dans une économie ouverte.
5. Régulations et déséquilibres macroéconomiques		
5.1 Comment la puissance publique intervient-elle dans la régulation des économies contemporaines ?	Fonctions économiques de l'État (allocation, répartition, stabilisation)	On étudiera les fonctions de régulation économique de la puissance publique en insistant sur l'importance du cadre réglementaire dans lequel s'exercent les activités économiques. On présentera brièvement les principaux niveaux d'intervention (notamment européen, national et local).

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
5.2 Le budget de l'État	Prélèvements obligatoires, fiscalité, dépenses publiques, déficit public, dette publique	On décrira la structure du budget de l'État, et de l'ensemble des administrations publiques, en donnant des ordres de grandeur. On insistera sur les notions de production non marchande et de prélèvements obligatoires. On introduira, à l'aide d'exemples simples (TVA, etc.), la notion d'incidence fiscale (différence entre les agents qui acquittent l'impôt et ceux qui supportent l'impôt). On montrera, à l'aide d'exemples (fiscalité écologique, crédit d'impôt pour l'emploi à domicile, etc.) qu'en modifiant les prix relatifs ou les rémunérations nettes, les impôts et taxes agissent sur les incitations en encourageant ou en décourageant certaines activités.
5.3 Les déséquilibres macroéconomiques	Demande globale, inflation, chômage, balance commerciale	On présentera les grands déséquilibres macroéconomiques (inflation, déflation, chômage, déficit commercial). On montrera comment ils sont liés à la dynamique de la demande globale et en quoi les orientations de la politique économique influent sur ces déséquilibres. Cette première approche des déséquilibres macroéconomiques sera inscrite dans la perspective européenne et globale, permettant d'évoquer les interdépendances entre économies nationales.
Sociologie (Durée indicative : 45 heures)		
1. Groupes et réseaux sociaux		
1.1 Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ?	Groupes primaire/ secondaire, groupes d'appartenance / de référence.	On distinguera les groupes sociaux, qui supposent l'existence de relations entre leurs membres (familles, groupes de pairs, groupes de voisinage), de simples agrégats physiques (par exemple une file d'attente) ou de catégories statistiques (PCS, groupes d'âge). On montrera que les groupes sociaux se différencient en fonction de leur taille, de leur rôle, de leur mode de fonctionnement et de leur degré de cohésion. On évoquera les situations où les individus prennent comme référence un autre groupe que celui auquel ils appartiennent.
1.2 Comment la taille des groupes influence-t-elle sur leur mode de fonctionnement et leur capacité d'action ?	Groupe d'intérêt latent, groupe d'intérêt manifeste, passager clandestin, incitations sélectives.	On montrera que les modes de relations interpersonnelles au sein d'un groupe de petite taille sont fondamentalement différents des modes de relations impersonnelles dans les grands groupes. On s'interrogera sur les effets d'une augmentation de la taille d'un groupe sur son mode d'organisation et sa capacité à se mobiliser pour promouvoir les intérêts de ses membres (associations, syndicats, partis politiques).

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
1.3 Comment fonctionnent les réseaux sociaux ?	Capital social, formes de sociabilité, liens forts/faibles.	On montrera que les réseaux sociaux constituent une forme spécifique de coordination entre acteurs et de sociabilité (réseaux internet, associations d'anciens élèves, etc.). On pourra présenter quelques exemples très simples de structuration de réseaux sans entrer dans la théorie des graphes. On s'intéressera surtout au rôle des réseaux en matière de recherche d'emploi en discutant plus particulièrement la thèse de « la force des liens faibles ».
2. Les processus de socialisation et la construction des identités sociales		
2.1 Comment s'effectue la socialisation de l'enfant ?	Normes, rôles, valeurs socialisation différentielle, genre.	On étudiera les processus par lesquels l'enfant construit sa personnalité par l'intériorisation/incorporation de manières de penser et d'agir socialement situées. On s'interrogera sur les effets possiblement contradictoires de l'action des différentes instances de socialisation (famille, école, groupe des pairs, media). On mettra aussi en évidence les variations des processus de socialisation en fonction des milieux sociaux et du genre, en insistant plus particulièrement sur la construction sociale des rôles associés au sexe.
2.2 De la socialisation de l'enfant à la socialisation de l'adulte : continuité ou ruptures ?	Socialisation primaire/secondaire, socialisation anticipatrice, âges de la vie.	On se demandera en quoi la réussite de la socialisation secondaire (conjugale, professionnelle...) est liée aux conditions et aux effets de la socialisation primaire. On montrera également que la socialisation, aux différents âges de la vie, fait se succéder des phases de transition et des processus de restructuration de l'identité sociale.
3. Contrôle social et déviance		
3.1 Comment s'exerce le contrôle social aujourd'hui ?	Contrôle social formel/informel, effet de dissuasion, effet de stigmatisation.	On s'interrogera sur l'évolution des formes du contrôle social dans les sociétés modernes et sur leurs effets. On montrera qu'au fur et à mesure que les relations sociales deviennent plus impersonnelles, le contrôle social par des instances spécialisées tend à prédominer sur le contrôle informel exercé par les groupes primaires. On s'interrogera également sur les effets produits par le recours à des formes de contrôle social prenant appui sur les ressources des nouvelles technologies.
3.2 Comment devient-on déviant ?	Déviance positive/négative, déviance primaire/déviance secondaire, anomie.	On définira la déviance comme une transgression des normes et on montrera qu'elle peut revêtir des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux. On analysera la déviance comme le produit d'une suite d'interactions sociales qui aboutissent à « étiqueter » certains comportements comme déviants et, en tant que tels, à les sanctionner. On montrera que les comportements déviants peuvent aussi s'expliquer par des situations d'anomie.

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
3.3 Comment mesurer le niveau de la délinquance ?	Statistiques de la criminalité, enquête de victimation	On précisera que la délinquance n'est qu'une forme particulière de déviance : celle qui fait l'objet d'une sanction pénale. On s'intéressera aux modes de construction des statistiques produites par la police et la justice en mettant en évidence l'existence d'un « chiffre noir » de la criminalité. On confrontera ces données avec celles que révèlent les enquêtes de victimation.
Science politique (Durée indicative : 15 heures)		
1. L'ordre politique		
1.1 Pourquoi un ordre politique ?	État, État nation, souveraineté	On mettra en évidence les raisons historiques de l'avènement d'un ordre politique distinct des ordres économiques, sociaux et culturels. On prendra l'exemple de la trajectoire étatique dans le monde occidental. On apprendra aux élèves à distinguer la construction de l'État de la communalisation nationale.
1.2 Quelles sont les formes institutionnelles de l'ordre politique ?	État de droit, État unitaire, État décentralisé, État fédéral, État confédéral, principe de subsidiarité. Démocratie représentative, participative, délibérative.	On familiarisera les élèves au vocabulaire juridique et politique qui permet de distinguer les formes étatiques et de préciser le contexte institutionnel dans lequel elles se sont développées. A partir d'exemples contemporains (budgets participatifs, jurys citoyens...), on sensibilisera aussi les élèves aux transformations de l'ordre politique européen et de ses modes de légitimation démocratique.
2. Cultures politiques et civiques		
2.1 Comment analyser la diversité des cultures politiques et des formes de citoyenneté ?	Valeurs, citoyenneté, droits civiques	Après avoir présenté rapidement l'environnement culturel et axiologique dans lequel les attitudes politiques prennent sens, on s'interrogera sur le caractère central de la catégorie de citoyenneté (statut juridique mais aussi social porteurs d'obligations et de droits). On comparera le modèle français républicain à d'autres modèles comme ceux de la citoyenneté européenne ou américaine. Des exemples tels que le multiculturalisme ou le cosmopolitisme pourraient servir de base à des approfondissements.
2.2 Quels sont les répertoires de l'action politique ?	Formes conventionnelles et non conventionnelles de la participation politique, déterminants du vote, volatilité électorale.	On précisera les modalités d'expression politique observable dans les démocraties occidentales. On évitera toute approche figée des formes de la participation politique et on montrera l'importance d'une approche contextualisée des attitudes et comportements politiques.

Regards croisés 1 : Entreprise, institution, organisation (Durée indicative : 10 heures)		
Comment s'organisent les rapports sociaux au sein de l'entreprise ?	Conflit, coopération, hiérarchie	En s'appuyant sur la partie 3 du programme d'économie, on montrera comment l'entreprise constitue un mode de coordination des actions par la hiérarchie. On mettra aussi en évidence comment coopération et conflits s'entremêlent dans la production de l'action collective. On mobilisera pour cela les apports de la science économique (économie de la firme) et de la sociologie (mobilisation et logiques d'acteurs).
L'entreprise : une organisation comme les autres ?	Bureaucratie, relation d'agence	On montrera que l'entreprise est une organisation (concept commun à la science économique, à la sociologie et à la science politique), qu'elle est susceptible de fonctionner selon un modèle bureaucratique (lui-même en débat) et qu'elle est le lieu de confrontation des intérêts et des valeurs de diverses parties prenantes : salariés, managers, propriétaires du capital.
Regards croisés 2 : Action publique et régulation (Durée indicative : 10 heures)		
Comment l'État-providence assure-t-il la cohésion sociale ?	Solidarité, désaffiliation, disqualification sociale	On montrera comment l'État social contribue, à travers la définition de droits sociaux et la mobilisation d'instruments divers, à favoriser la cohésion sociale en luttant contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations. On insistera notamment sur la diversité des régimes d'État-providence et sur leurs mutations contemporaines.
Comment un phénomène social devient-il un problème public ?	Agenda politique, action publique	On présentera une première approche de la construction des politiques publiques par l'interaction de divers acteurs (lutte contre l'échec scolaire, l'illettrisme, le tabagisme, la délinquance routière, etc.). On montrera comment la définition des problèmes publics et leur inscription à l'agenda politique sont un enjeu de conflit et un objet de coopération.

SAVOIR-FAIRE APPLICABLES À DES DONNÉES QUANTITATIVES

L'enseignement des sciences économiques et sociales en classe de première doit conduire à la maîtrise des savoir-faire suivants, ce qui implique à la fois calcul et lecture (c'est-à-dire interprétation) des résultats. Les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes, mais pour exploiter des documents statistiques travaillés en classe ou pour présenter sous forme graphique une modélisation simple des comportements économiques, sociaux ou politiques.

- Calculs de proportion et de pourcentages de répartition
- Moyenne arithmétique simple et pondérée, médiane
- Lecture de représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation des séries chronologiques
- Mesures de variation : coefficient multiplicateur, taux de variation, indice simple
- Lecture de tableaux à double entrée
- Évolution en valeur et en volume
- Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements
- Notion d'élasticité comme rapport d'accroissements relatifs. Notions d'élasticité-prix de la demande et de l'offre, d'élasticité-revenu de la demande, d'élasticité de court terme et d'élasticité de long terme.